Un dîner, non moins abondamment que filialement servi, réunit ensuite à la table du presbytère une société d'élite autour de Monseigneur. Les toasts les plus délicats y furent portés au dessert par M. le Curé, Monseigneur et M. le Maire. Ce fut un échange des plus gracieux compliments, témoignage irréfutable de l'union qui se devinait partout, et ce fut la note dominante et le meilleur charme de toutes nos fètes.

« Monseigneur fit ensuite quelques visites à de chers et vénérés malades, et vers quatre heures, au son des cloches, Sa Grandeur nous donnait sa dernière bénédiction et quittait la paroisse. Bicyclistes et cavaliers avaient repris leurs décorations, leurs montures et leurs postes ; ils reconduisirent Sa Grandeur jusqu'à

Sourdinier, frontière de Gonnord.

« Nos fêtes étaient finies, mais le souvenir en restera dans les cœurs. D'autres paroisses pourront recevoir leur Evêque avec antant et plus de magnificence, pas une ne l'accueillera dans une union plus parfaite des volontés et des cœurs. Que cette concorde, habitants de Thouarcé, et les traditions de respect et de vénération que vous avez manifestées pour vos chefs spirituels soient toujours votre force et votre gloire. Puissiez-vous en même temps bénir notre sainte religion des solennités sans nuage qu'elle procure comme un prélude des joies du ciel. »

A Mûrs

Samedi dernier, 5 mai, jour où Monseigneur devait donner la confirmation dans la paroisse de Mûrs, était aussi le jour choisi pour la bénédiction de nouvelles classes à l'usage des petites filles. L'école, que Mgr Rumeau avait accepté de bénir, n'est point ce qu'on appelle un palais scolaire, mais c'est une belle et vaste salle, divisée par une cloison mobile pour les besoins du service, et devant laquelle s'étend une magnifique cour de récréation, que limite un préau couvert, bien conditionné. Elle est due à l'initiative du zélé Pasteur de la paroisse et à la générosité des habitants, lesquels ont voulu, à tout prix, conserver l'école chrétienne qu'ils possèdent depuis si longtemps, et qui a créé des liens très étroits entre la paroisse de Mûrs et la Congrégation de Saint-Charles d'Angers. On nous permettra de donner ici les principaux motifs de cet attachement réciproque.

L'école de filles de Mûrs est, selon toute apparence, la première école dirigée par les Sœurs de Saint-Charles, en dehors de la ville d'Angers; elle remonte à l'année 1714, qui est celle de la fondation de la Communauté par M^{no} Anne Jallot, de vénérée mémoire. « Le 17 novembre 1714, par acte de M^o Rontard, notaire à Angers, Messire Balthasar de Raphaëlix, haron de Clayic, paroisse de Mûrs, joignant une somme de 600 livres à celle de 500 livres, qu'il déclare avoir reçue de demoiselle Jallot, demeurant à Saint-Maurille (d'Angers), pour aider à la fondation d'une école de filles dans la paroisse de Mûrs, constitue une rente annuelle de 55 livres, au capital de 1.100 livres, pour la sûreté de laquelle il affecte sa

baronnie de Clayic. »